

INAUGURATION DES NOUVELLES ECOLES

Monsieur le Président du Conseil Général, Madame la Sous-préfète, Monsieur le Président de la Communauté de Commune Médullienne, Messieurs les élus, chers amis.

En premier lieu, je tiens à vous remercier pour l'aide que vous avez apportée à la commune d'Avensan en nous attribuant une Convention d'Aménagement des Ecoles, une dotation générale d'équipement et une attribution spéciale de fonds des parlementaires.

Je dois aussi remercier l'INAO qui, lors de la création de notre PLU, nous a libéré un espace d'AOC situé à proximité de notre groupe scolaire. Cette opportunité nous a permis de négocier avec Monsieur Porcheron la création d'un nouveau parking de 138 places, libérant l'ancien sur lequel nous avons pu créer la première tranche de notre nouveau groupe scolaire. Nous sommes également reconnaissants envers la société CEMEX qui a cédé à la commune la totalité de ses anciens terrains d'exploitation de granulats de la zone de Bel Air. Cela nous a permis, par une revente à quatre entreprises, de financer une grande partie de ce nouveau groupe.

La commune d'Avensan, située au nord ouest de la CUB subit de plein fouet la demande foncière liée aux projets d'habitat individuel. Avant d'ouvrir le PLU aux divers lotissements incluant des logements sociaux, il nous est apparu évident de commencer par mettre à niveau nos structures d'accueil scolaire. La première tranche de deux classes, que nous inaugurons aujourd'hui, pourra être complétée par la suite par deux tranches de deux classes qui permettront d'absorber dans de bonnes conditions l'évolution prochaine de la commune.

Libérée de ce gros projet, la commune qui a toujours été accompagnée dans son évolution par le Conseil Général, a négocié une Convention d'Aménagement de Bourg numéro deux qui doit passer prochainement en commission permanente.

Cette convention va nous permettre, si elle est retenue, de compléter le réaménagement de notre bourg en créant 4 nouveaux commerces. Nous avons sollicité l'aide de l'Etat en constituant un dossier FISAC qui devrait nous permettre d'envisager une aide de la région.

Le transfert de toutes les activités sportives vers un terrain que mon prédécesseur avait judicieusement acheté permettra de créer la prochaine plaine des sports d'Avensan et de redynamiser notre bourg.

Comme vous le voyez la structure des budgets de 2011 à 2014 est très largement engagée.

Je ne vais pas vous ennuyer plus longtemps et je vous renouvelle mes remerciements, d'abord pour votre présence et surtout pour votre accompagnement dans nos divers projets.

Michel Travers